

2023 Portrait social

Caf du Pas-de-Calais



Cafdata



Dans le Pas-de-Calais, **754 500 habitants sont couverts par au moins une prestation légale versée par la Caf**, soit 52% de la population totale. Sur le territoire, ce taux varie de **42% à 59%** selon les communautés de communes.

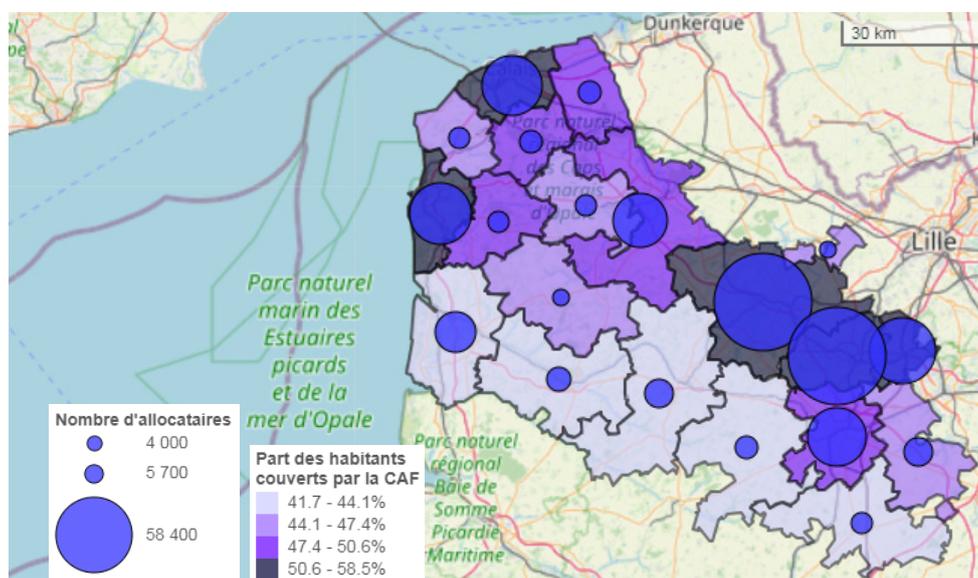
Les aides versées par la Caf visent à soutenir le niveau de vie des familles et la réduction des inégalités de revenu. **16% des allocataires ont la totalité de leurs ressources financières composées de prestations légales** (15 % au niveau national).

Dans le département, **42%** des allocataires sont **isolés sans enfant**, **36%** sont des **couples avec enfant(s)**, **15%** des familles **monoparentales** et **7%** des **couples sans enfant**.

100 150 foyers allocataires vivent **sous le seuil de bas revenus** avec un niveau de vie inférieur à 1 167 € par unité de consommation. Dans ces foyers précaires vivent **105 200 enfants**.

4 250 étudiants bénéficient d'une aide, soit 1% de l'ensemble des allocataires (5% au niveau national).

Nombre d'allocataires et taux de couverture de la population par la Caf



Sources : Caf 30/06/2023 donc sans les allocataires ne percevant que l'allocation de rentrée scolaire.
Insee RP 01/01/2021
© IGN © Geofla 2.0.2021

POUR ALLER PLUS LOIN

https://data.caf.fr/explore/dataset/s_ben_com_f/table/



Portrait social | Caf du Pas-de-Calais



Petite enfance



Enfance et parentalité



Logement et cadre de vie



Solidarité et insertion



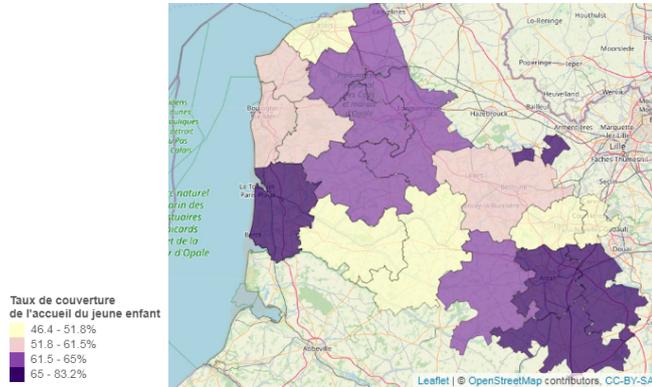
Zoom EAJE



Petite enfance

Aider les familles à concilier vie professionnelle, vie familiale et vie sociale.

Taux de couverture de l'accueil du jeune enfant en 2021

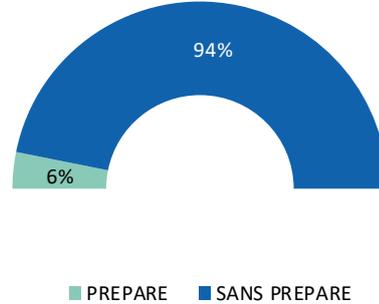


Sources : Education nationale (Depp), Insee (Rp), Cnaf, Acoss, Drees, Msa 2021 © IGN © Geofla 2.0.2021

La Caf du Pas-de-Calais soutient l'offre d'accueil des jeunes enfants en finançant des équipements et en versant des prestations individuelles aux familles.

En 2021, 25 330 places étaient disponibles pour les familles, soit 55 places proposées pour 100 enfants. Prépondérants sur le département, **les assistants maternels proposent 14 600 places**, soit 58% de l'ensemble des places offertes (53% au niveau national).

Enfants couverts par la prestation PreParE



Source : Caf 2023

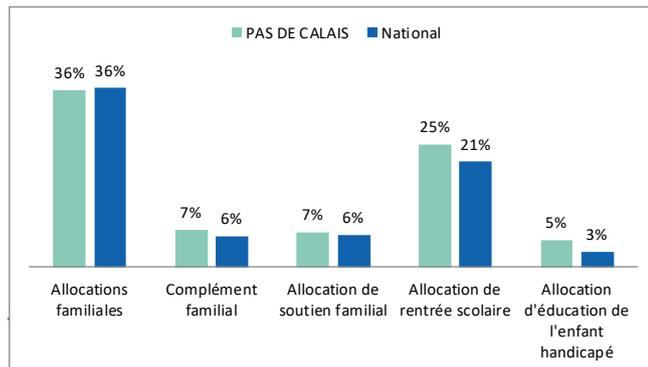
Pour les familles souhaitant interrompre leur activité pour garder leur jeune enfant, une réponse leur est apportée à travers la **Prestation partagée d'éducation de l'enfant (PreParE)** : **2 700 enfants** ont des parents qui la perçoivent, soit **6%**.



Enfance et parentalité

Soutenir la fonction parentale et faciliter les relations parents-enfants.

Répartition des allocataires par prestation



La Caf du Pas-de-Calais contribue aux charges de la famille par le **versement de prestations** destinées à l'entretien des enfants :

- **36%** des allocataires bénéficient des **allocations familiales**, versées à partir du deuxième enfant, et **7%** obtiennent un **complément familial**,
- **25%** reçoivent une aide visant à assumer le coût de la **rentrée scolaire** pour les enfants,
- **7%** perçoivent l'allocation destinée à **élever un enfant privé de l'aide de l'un ou de ses deux parents**,
- **5%** sont soutenus dans l'éducation et les soins à apporter à un **enfant handicapé**.

Les structures financées en 2023



Source : Caf 2023

Reaap : Réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents

Laep : Lieux d'accueil enfants-parents

Clas : Contrats locaux d'accompagnement à la scolarité

La Caf du Pas-de-Calais témoigne également d'un engagement important en termes de soutien à la parentalité :

- **32 Lieux d'accueil enfants-parents**, espaces de jeux et d'échanges, pour les enfants de moins de 6 ans accompagnés d'un parent ou d'un adulte référent,
- **4 associations de médiation familiale**, qui œuvrent pour créer ou recréer du lien lorsque des membres de la famille sont en conflit,
- **109 actions labellisées Clas** afin d'accompagner les enfants et renforcer le lien entre les familles et l'école,
- **482 projets financés Reaap** avec pour objectif d'aider les familles à assurer leur rôle parental en prenant appui sur leurs savoir-faire et leurs ressources.

POUR ALLER PLUS LOIN

https://data.caf.fr/explore/dataset/txcouv_pe_epci/table/?disjunctive.annee

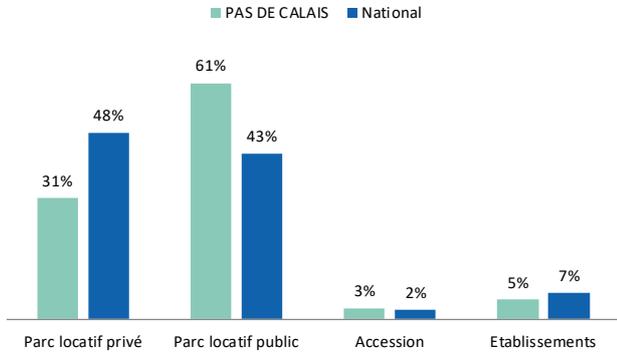




Logement et cadre de vie

Soutenir les familles dans leurs relations avec l'environnement.

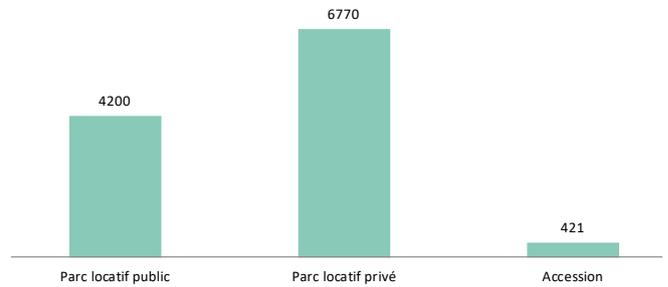
Bénéficiaires d'une aide au logement selon la structure du parc



En juin 2023, **129 060 foyers** recevaient une aide au logement de la part de la Caf du Pas-de-Calais. Cela représente une population de 287 250 personnes, soit **20% de la population totale du département**.

Le Pas-de-Calais se caractérise par une proportion plus importante de bénéficiaires d'aides au logement dans le parc locatif public (61% dans le département, 43% au niveau national).

Allocataires consacrant au moins 40% de leurs revenus au paiement du loyer et des charges



Après perception des aides au logement, **11 400 foyers consacrent plus de 40% de leurs revenus au paiement du loyer et des charges**. La nature de logement se révèle un facteur essentiel. Dans le Pas-de-Calais, **59%** des allocataires dépensant plus de 40% de leurs revenus au paiement du loyer et des charges pour se loger résident dans le **parc locatif privé**.

POUR ALLER PLUS LOIN

https://data.caf.fr/explore/dataset/al_s_type_parc_com_fr/



Solidarité et insertion

Créer les conditions favorables à l'autonomie, à l'insertion et au retour à l'emploi.

La **lutte contre les exclusions** est un domaine dans lequel la Caf du Pas-de-Calais est partie prenante de façon constante, cette mission se traduit par le versement :

- du **Revenu de Solidarité Active (RSA)** à **49 300 foyers** sur le département,
- de la **Prime d'Activité** à **120 300 allocataires**. Cette aide soutient le pouvoir d'achat des travailleurs modestes, tout en visant le maintien dans l'emploi. Également incitative à la

reprise d'une activité, cette **prestation est cumulée au RSA** pour **10 800 foyers** en 2023 dans le Pas-de-Calais.

- de l'**Allocation aux Adultes Handicapés (AAH)** à **28 000 personnes** souffrant d'un handicap et ayant des ressources faibles ou nulles. **61%** d'entre elles perçoivent l'AAH à taux plein (60 % au niveau national).

Profil des bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active

49 300

FOYERS BÉNÉFICIAIRES DU RSA

21%

DES BÉNÉFICIAIRES ONT MOINS DE 30 ANS

51%

SONT DES PERSONNES ISOLÉES

13%

SONT DES FAMILLES BÉNÉFICIAIRES DE LA MAJORATION ISOLEMENT*

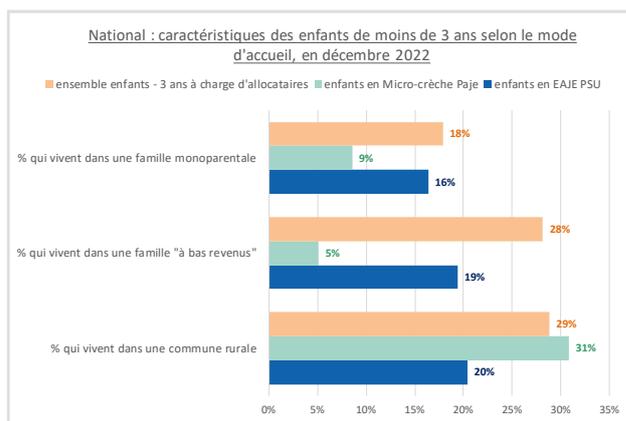
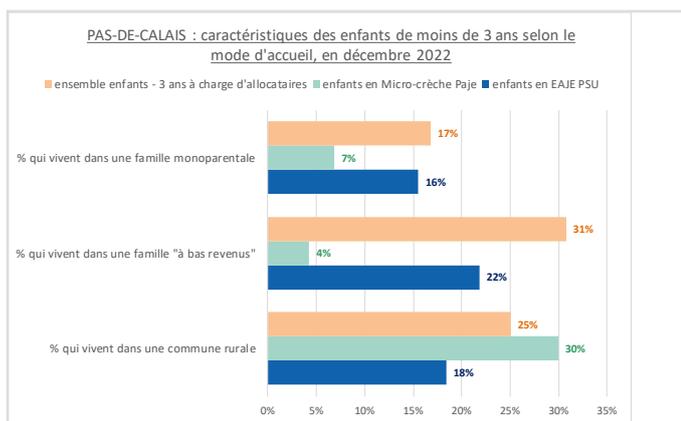
* Une personne isolée peut voir son montant forfaitaire majoré suite à l'un des événements suivants : déclaration de grossesse, naissance d'un enfant, prise en charge d'un enfant, séparation, veuvage.





Les caractéristiques des enfants de moins de 3 ans accueillis dans un Établissement d'Accueil du Jeune Enfant en 2022

Le recours des familles aux Établissements d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE) est mesuré annuellement par le dispositif de recueil Filoué, complété des données administratives de la Cnaf.



Micro-crèche PAJE : micro-crèche financée via le complément de mode de garde versé aux familles.

EAJE PSU : Établissement d'Accueil du Jeune Enfant percevant la Prestation de Service Unique (multi-accueil, jardin d'enfants, accueil familial, accueil parental et micro-crèche).

Sources : Filoué, Allstat FR6 et FR2

Champ : département du Pas-de-Calais, année 2022. Ensemble des enfants de moins de 3 ans des familles allocataires, présentes dans les tables allocataires du mois de décembre (42 362 enfants) ; Enfants de moins de 3 ans accueillis par une micro-crèche PAJE au moins une heure au mois de décembre (2 626 enfants) ; Enfants de moins de 3 ans au 31 décembre identifiés par Filoué comme accueillis par un EAJE PSU au moins une heure au mois de décembre (4 643 enfants).

Dans le Pas-de-Calais tout comme à l'échelle nationale, la part des jeunes enfants en **micro-crèche Paje** dont la famille est **monoparentale** est sous-représentée par rapport à l'ensemble des enfants des familles allocataires du département (7% de monoparentaux contre 17%).

Même analyse pour **les enfants de moins de 3 ans qui vivent dans une famille à bas revenus** : 4% des enfants accueillis en micro-crèche Paje contre 31% de l'ensemble des jeunes enfants du département. Quant aux **enfants fréquentant**

un accueil PSU, la proportion de familles monoparentales et de familles à bas revenus est beaucoup plus forte : respectivement **16%** et **22%**.

Dans le Pas-de-Calais, **79% des communes sont rurales** et **25% des enfants de moins de 3 ans** à charge d'allocataires Caf y vivent. Pour ceux fréquentant un **accueil PSU**, ils n'habitent une commune rurale que pour **18%** d'entre eux. Ceux concernés par une **micro-crèche Paje** sont par contre **30%** à résider dans une commune rurale.

Filoué – Fichier localisé des enfants usagers d'établissement d'accueil du jeune enfant (EAJE) – est un recueil de données individuelles de facturations auprès des EAJE PSU sur l'année civile. Elles sont croisées avec les informations sur l'activité des EAJE et celles sur les familles allocataires et leurs droits. Seuls les EAJE dont la complétude des données est satisfaisante sont conservés dans les études. Les données départementales sont restituées uniquement si ces EAJE représentent au moins 70 % du nombre de places en EAJE PSU sur le territoire. **En Vendée, les EAJE PSU ayant répondu à Filoué couvrent 88 % des places. Les 1 750 enfants identifiés par Filoué et sur lesquels portent les analyses ne représentent donc qu'une partie des enfants en EAJE PSU.** Les données nationales de la base Filoué ont été pondérées afin d'être représentatives de l'ensemble du territoire français.

Indicateur de bas revenu – L'indicateur de bas revenu est calculé à partir des ressources de la famille ajoutées aux prestations qu'elle perçoit l'année de fréquentation du mode d'accueil. Ce montant est divisé par le nombre d'unités de consommation de la famille puis est comparé au seuil de bas revenu calculé par l'Insee (1 167 euros en 2022).

La grille communale de densité permet de classer les communes en fonction de leur nombre d'habitants et de la répartition de ces habitants au sein de la commune. Moins la population est concentrée et nombreuse, plus la commune est considérée comme peu dense. Sur ces principes, l'Insee a défini en 2021 **l'espace rural*** comme étant composé des communes peu ou très peu denses (qu'elles soient ou non sous influence d'un pôle urbain).

*<https://www.insee.fr/fr/statistiques/5039991?sommaire=5040030>